



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

CULTURE AUDIOVISUELLE ET ARTISTIQUE U1

SESSION 2016

Durée : 4H30

<u>OPTION</u>	<u>COEFFICIENTS</u>
Image	2
Son	2
Techniques d'ingénierie et exploitation des équipements	2
Gestion de production	2
Montage et Postproduction	3

Matériel autorisé : aucun

L'usage de la calculatrice est interdit.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet comporte 5 pages, numérotées de 1/5 à 5/5.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL		Session 2016
Culture audiovisuelle et artistique - U1	MVCAA	Page : 1/5

COULEUR

QUESTION 1 - ANALYSE (10 points)

DOCUMENT 1. Joris-Karl Huysmans, *À rebours*, 1884, extrait du chapitre 1 – page 3.

DOCUMENT 2. Cindy Sherman, *Clowns, Untitled 424* 136,5 cm x 139,1 cm et *Untitled 413*, 116,8 x 79,1 cm, 2004 – pages 4 et 5.

DOCUMENT 3. Jean-Luc Godard, *Pierrot le fou*, 1965, 1h 41'41"- 1h 45' 10".

Vous ferez, de l'un de ces trois documents, une analyse précise et organisée.

QUESTION 2 - ESSAI (10 points)

La couleur nous éloigne-t-elle du réel ou nous le rend-elle plus accessible ?

Vous répondrez à cette question de manière organisée, documentée et personnelle, en vous appuyant sur votre culture et sur votre connaissance du programme. Vous prendrez également en compte votre pratique de technicien des métiers de l'audiovisuel pour traiter cette question.

DOCUMENT 1

Joris-Karl Huysmans, *À rebours*, 1884, extrait du chapitre 1.

Le narrateur, Des Esseintes, afin de déterminer le décor et l'ameublement de sa maison, passe en revue les possibilités des différentes couleurs et nuances qu'il pourrait retenir.

Ce qu'il voulait, c'étaient des couleurs dont l'expression s'affirmât aux lumières factices des lampes ; peu lui importait même qu'elles fussent, aux lueurs du jour, insipides ou rêches, car il ne vivait guère que la nuit, pensant qu'on était mieux chez soi, plus seul, et que l'esprit ne s'excitait et ne crépitait réellement qu'au contact voisin de l'ombre ; il trouvait aussi une jouissance particulière à se tenir dans une chambre largement éclairée, seule éveillée et debout, au milieu des maisons enténébrées et endormies, une sorte de jouissance où il entraînait peut-être une pointe de vanité, une satisfaction toute singulière, que connaissent les travailleurs attardés alors que, soulevant les rideaux des fenêtres, ils s'aperçoivent autour d'eux que tout est éteint, que tout est muet, que tout est mort.

Lentement, il tria, un à un, les tons.

Le bleu tire aux flambeaux sur un faux vert ; s'il est foncé comme le cobalt et l'indigo, il devient noir ; s'il est clair, il tourne au gris ; s'il est sincère et doux comme la turquoise, il se ternit et se glace.

À moins donc de l'associer, ainsi qu'un adjuvant, à une autre couleur, il ne pouvait être question d'en faire la note dominante d'une pièce.

D'un autre côté, les gris fer se renfrognent encore et s'alourdissent ; les gris de perle perdent leur azur et se métamorphosent en un blanc sale ; les bruns s'endorment et se froidissent ; quant aux verts foncés, ainsi que les verts empereur et les verts myrte, ils agissent de même que les gros bleus et fusionnent avec les noirs ; restaient donc les verts plus pâles, tels que le vert paon, les cinabres et les laques, mais alors la lumière exile leur bleu et ne détient plus que leur jaune qui ne garde, à son tour, qu'un ton faux, qu'une saveur trouble.

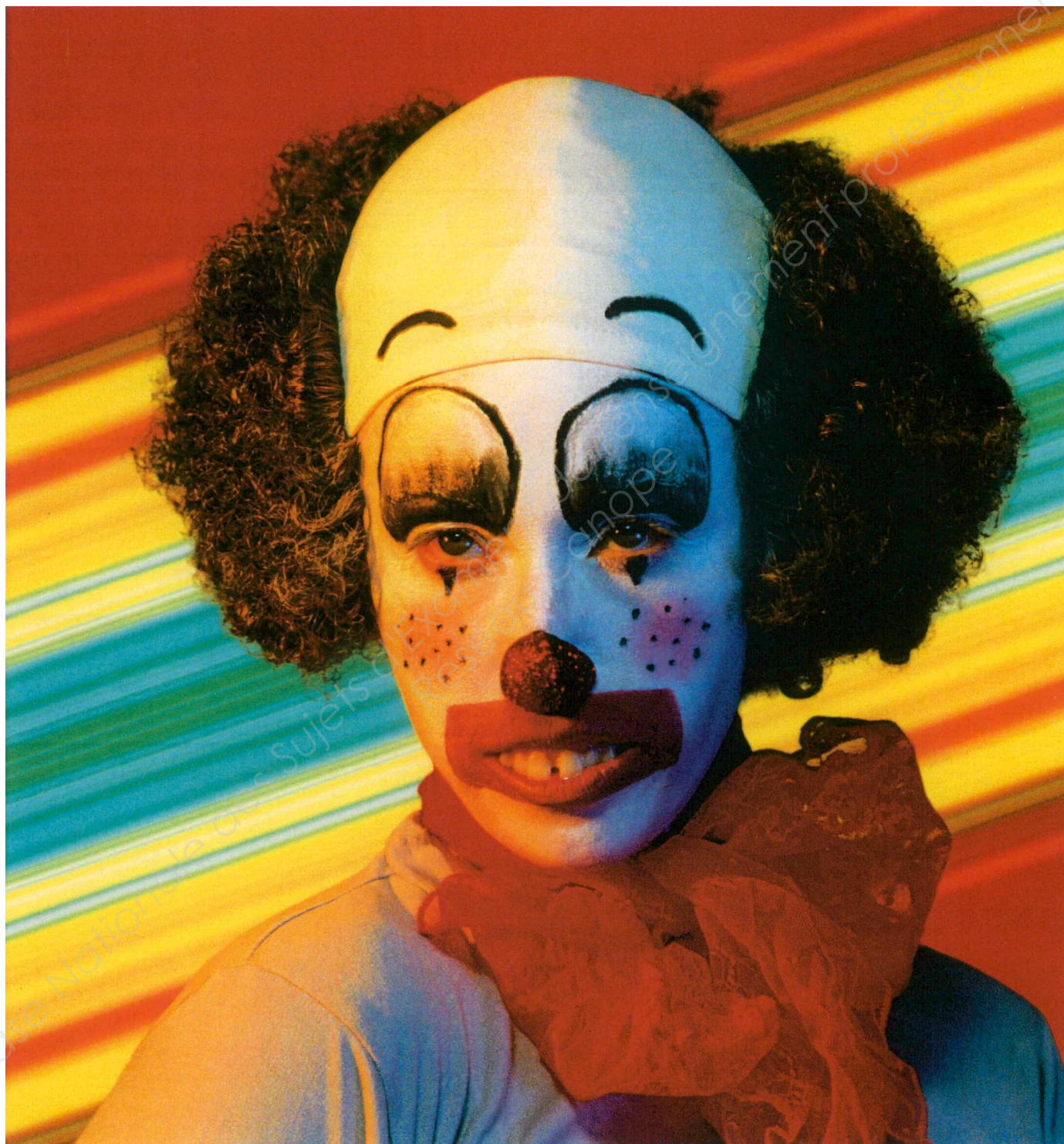
Il n'y avait pas à songer davantage aux saumons, aux maïs et aux roses dont les efféminations contrarieraient les pensées de l'isolement ; il n'y avait pas enfin à méditer sur les violets qui se dépouillent ; le rouge surnage seul, le soir, et quel rouge ! Un rouge visqueux, un lie-de-vin ignoble ; il lui paraissait d'ailleurs bien inutile de recourir à cette couleur, puisqu'en s'ingérant de la santoline, à certaine dose, l'on voit violet et qu'il est dès lors facile de se changer, et sans y toucher, la teinte de ses tentures.

Ces couleurs écartées, trois demeuraient seulement : le rouge, l'orangé, le jaune.

À toutes, il préférait l'orangé, confirmant ainsi par son propre exemple, la vérité d'une théorie qu'il déclarait d'une exactitude presque mathématique : à savoir, qu'une harmonie existe entre la nature sensuelle d'un individu vraiment artiste et la couleur que ses yeux voient d'une façon plus spéciale et plus vive.

DOCUMENT 2

Cindy Sherman, *Clowns, Untitled 424* 136,5 cm x 139,1 cm et *Untitled 413*, 116,8 x 79,1 cm, 2004.



DOCUMENT 2 (SUITE)



Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.